

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE – TARIFS APPLICABLES AU 01/01/2015

	ENSEIGNES			Dispositifs publicitaires et préenseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé NON numérique		Dispositifs publicitaires et préenseignes dont l'affichage se fait au moyen d'un procédé numérique	
	Superficie < ou = 12 m ²	Superficie > 12 m ² et < 50 m ²	Superficie > 50 m ²	Superficie < ou = 50 m ²	Superficie > 50 m ²	Superficie < ou = 50 m ²	Superficie > 50 m ²
Commune de moins de 50 000 habitants	20,40 €/m²	40,80 €/m²	81,60 €/m²	20,40 €/m²	40,80 €/ m²	61,20 €/m²	122,40 €/m²